



tréma
ERGONOMIE

BOOSTER VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

LE GUIDE PRATIQUE

**POUR CONVAINCRE ET DÉCROCHER
DES SUBVENTIONS**

Dans un monde où le **bien-être au travail est crucial**, il est essentiel d'améliorer les conditions de travail pour promouvoir la santé et la productivité des employés.

Notre guide est votre compagnon pour naviguer dans le processus d'obtention de subventions dédiées à ces améliorations. Nous vous guiderons à travers l'identification des sources de financement pertinentes, telles que les **subventions de la CARSAT, l'assurance maladie, l'ANACT**.

De plus, nous partagerons **des stratégies** pour construire un argumentaire solide, définir des solutions adaptées et décrocher des subventions. Ce guide montre comment identifier et organiser les besoins, souligne l'importance de faire un diagnostic au départ, propose des étapes pour créer un plan d'action précis, et explique **comment convaincre les dirigeants de l'utilité et des bénéfices des améliorations ergonomiques**.

01. CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE SOLIDE POUR CONVAINCRE LA DIRECTION

- a. Analyser la situation réelle de travail
- b. Montrer le retour sur investissement

02. DÉFINIR LE PLAN D'ACTION POUR PARTIR DU BON PIED

- a. Évaluer et prioriser en fonction des besoins
- b. Programmer la mise en oeuvre des actions

03. OBTENIR DES SUBVENTIONS : UN ÉLÉMENT CLÉ POUR FINIR DE CONVAINCRE

- a. Vérifier les critères d'éligibilité
- b. Les erreurs à éviter

04. IDENTIFIER LES SOURCES DE SUBVENTIONS

- a. Les organismes à consulter
- b. Découvrir les différentes subventions
- c. Organiser sa recherche de subventions

01 Construire un argumentaire solide pour convaincre la direction



a. Analyser la situation réelle de travail

Une **étude ergonomique** permet d'analyser la situation réelle de travail, examinant les postures, les équipements et l'organisation de travail. Cette approche permet d'identifier les risques et les contraintes afin de **protéger la santé** et **optimiser la performance des salariés**. Le **diagnostic ergonomique** établit un lien clair entre les causes, l'état actuel et les conséquences des conditions de travail.

Avec la participation des ergonomes et des employés, l'analyse se concrétise en recommandations matérielles ou organisationnelles visant l'efficacité et le bien-être. Un **argumentaire solide** souligne l'importance des améliorations, réduisant les investissements non rentables grâce à des propositions alignées avec les **retours d'expérience des employés** et les **données concrètes**.

b. Montrer le retour sur investissement

Il est essentiel de présenter à la direction comment les subventions et les améliorations apportées à nos processus peuvent **générer un retour sur investissement significatif**. En réduisant les coûts initiaux et en améliorant l'efficacité opérationnelle, ces stratégies assurent des **économies substantielles**.

Cette approche, qui considère aussi bien les **impacts financiers directs qu'indirects**, ne favorise pas seulement le bien-être des employés mais se révèle également bénéfique sur le plan économique, optimisant ainsi les ressources de l'entreprise à long terme.



02 Définir le plan d'action pour partir du bon pied

Pour réussir un projet, il est crucial de **définir précisément les actions à entreprendre**. Tout d'abord il faut tester les différentes options, ce qui permet d'assurer leur efficacité et leur pertinence. Ensuite, il faudra sélectionner uniquement les options qui apportent une réelle valeur ajoutée au projet. En réalisant cette étape méthodique, on pose **les bases d'une mise en œuvre réussie et efficace**.

a. Évaluer et prioriser en fonction des besoins

L'identification et la hiérarchisation des besoins sont essentielles. Celles-ci seront faites à partir de la précédente étude détaillée des domaines où la sécurité et l'ergonomie doivent être améliorées. Grâce à cette analyse qui aura permis de déterminer les risques ainsi que leurs impacts sur la productivité et la santé des employés, nous pourrons **distinguer les actions essentielles, secondaires, et optionnelles**.

Par la suite, la décision de financer des projets repose sur **l'adéquation entre les besoins prioritaires déterminés et les objectifs stratégiques** de l'entreprise. Cette méthode garantit une allocation efficace des ressources en priorisant les interventions essentielles.

b. Programmer la mise en œuvre des actions

La programmation de la mise en œuvre des actions de ce plan nécessite **une planification et une coordination méticuleuses**.

Ce calendrier doit également prévoir des évaluations régulières, permettant d'ajuster continuellement le plan selon les retours d'expérience et les besoins évolutifs de l'entreprise. Ce processus assurera que chaque action reste en alignement avec les objectifs de sécurité et de bien-être tout en s'adaptant dynamiquement aux changements organisationnels.

03 Obtenir des subventions

Un élément clé pour finir de convaincre la direction



a. Vérifier les critères d'éligibilité

L'**étude ergonomique** est le point de départ pour améliorer le bien-être et la productivité en entreprise, mais elle est aussi essentielle pour justifier les demandes de subvention jusqu'à 25 000€. **Sans cette étude ergonomique préliminaire, l'accès aux subventions devient difficile.**

Pour une approche détaillée, considérez les critères d'éligibilité aux subventions comme des **filtres spécifiques** aux financeurs. Ces critères incluent le **secteur d'activité de l'entreprise**, qui peut limiter les subventions disponibles, **le nombre de salariés**, ciblant souvent PME ou grandes entreprises, et **la nature des projets**, avec une préférence pour ceux améliorant la santé, la sécurité ou l'ergonomie au travail.

b. Les erreurs à éviter

Maximiser l'obtention d'une subvention exige de **respecter strictement les critères d'éligibilité et les délais de soumission**, tout en évitant des pièges communs : omettre une étude ergonomique préalable, surestimer l'efficacité d'une solution préconçue, et attendre un financement intégral.

Il est crucial de ne pas percevoir la demande comme une simple formalité administrative, mais comme une démarche de prévention intégrée, soulignant l'alignement du projet avec les objectifs stratégiques de l'entreprise et son impact positif sur le bien-être des salariés et la performance globale.

Ces étapes clés sont essentielles pour **sécuriser le financement nécessaire** à l'amélioration de conditions de travail au sein de votre entreprise.

04 Identifier les sources de subventions adaptées à votre secteur et à votre projet

a. Les organismes à consulter

Pour identifier les sources de subventions, trois principaux organismes sont à consulter :

- La **CARSAT** propose des contrats de prévention pour soutenir les améliorations en matière de santé et sécurité au travail ainsi que des dispositifs TMS Pro, destinés à accompagner des projets dans leur entièreté
- L'**ANACT** propose des dispositifs FACT, destinés à l'amélioration des conditions de travail.
- **Ameli** reste un organisme de référence à consulter pour gérer les risques ergonomiques et obtenir des conseils sur la prévention des troubles liés à l'ergonomie au travail.

En complément, les aides TMS Pro, une offre diversifiée de subventions prévention est lancée grâce au **Fonds d'Investissement pour la Prévention de l'Usure Professionnelle**, créé le 14/04/2023. Cette subvention, disponible dès 2024 pour les entreprises du régime général et les travailleurs indépendants contribuant à l'AVAT, vise à réduire les risques ergonomiques comme les manutentions manuelles, les postures pénibles et les vibrations.

Les entreprises peuvent obtenir un financement pour des équipements, formations, actions de sensibilisation ou aménagements de postes, avec les demandes instruites par les caisses régionales de l'Assurance Maladie - Risques Professionnels.

Ces organismes représentent des points de départ essentiels pour toute entreprise cherchant à financer des projets d'amélioration ergonomique.

b. Découvrir les différentes subventions

Trois subventions principales soutiennent l'amélioration des conditions de travail : la Subvention Prévention TPE pour les risques ergonomiques, le Contrat de Prévention de la CARSAT pour les projets de prévention des risques, et le FACT qui encourage les initiatives innovantes en gestion du travail.

En tant qu'IPRP, je guide les entreprises dans le processus d'identification et de demande de ces aides, assurant un accompagnement personnalisé pour optimiser leurs chances d'obtention.

c. Organiser sa recherche de subventions

Pour une vue complète des subventions disponibles, **consultez d'abord le site les-aides.fr**, qui regroupe un large éventail de subventions adaptées à divers besoins. Ensuite, pour optimiser votre recherche de financements, identifiez les investisseurs potentiels qui correspondent à votre secteur et à la taille de votre entreprise. Explorez des sites officiels et des portails gouvernementaux pour trouver des aides qui répondent à vos critères d'éligibilité.

N'oubliez pas de **considérer également les mutuelles de groupe et les entités locales** telles que les régions ou les communes, qui peuvent proposer des subventions axées sur la prévention. Assurez-vous de suivre les annonces de nouveaux programmes et de vous abonner aux bulletins spécialisés pour être à jour sur les dernières opportunités.

COMMENT SE DÉROULE L'ACCOMPAGNEMENT **avec Tréma Ergonomie ?**

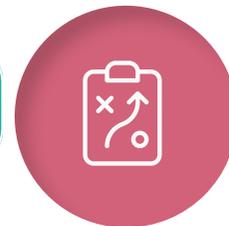


1. Évaluer précisément la situation

Observation de terrain et prise de mesures

2. Identifier l'origine des contraintes ou problématiques

Atelier de co-construction
Diagnostic pour identifier les problématiques et
les solutions adaptées



3. Présenter les solutions retenues

Mise en avant des éléments clés pour
la prise de décisions

4. Dépôt de la demande de subventions

100% des dossiers présentés sont acceptés
(grâce à la démarche d'accompagnement)



L'importance de travailler de concert avec des ergonomes pour diagnostiquer les besoins et de co-construire les solutions a été soulignée, tout comme l'importance de présenter un argumentaire solide à votre direction pour démontrer le retour sur investissement. Grâce à une démarche structurée et à l'attention portée aux détails, vous pouvez non seulement améliorer le bien-être de vos employés, mais aussi la performance globale de votre entreprise.

**L'avenir de votre entreprise en dépend.
Engagez-vous aujourd'hui pour un changement positif**

Contactez-nous



Martine Treulier

Fondatrice et directrice
mtreulier@trema-ergonomie.fr
06 15 82 33 16



tréma
ERGONOMIE